L'Exécutif de Marly réduit dès 2021

Contenu réservé aux abonnés



Partager cet article sur:

03.07.2020

Le Conseil communal passera de neuf à sept membres dès la prochaine législature

THIBAUD GUISAN

Conseil général » Le Conseil communal de Marly ne comptera plus que sept élus au lieu de neuf dès la prochaine législature (2021-2026). Cette réforme, proposée par l'exécutif, a été adoptée mercredi soir par le Conseil général à une très large majorité. Cette modification s'appuie sur les

conclusions de l'audit mené par la société BDO, qui préconise une réorganisation des dicastères et des services communaux (*La Liberté* du 13.12.2019).

Le rapport retenait deux options pour l'exécutif: une variante à cinq ou à sept membres. «Le vœu du Conseil communal était de conserver un système de milice qui assure une représentativité de la population», relève Jean-Pierre Helbling, syndic de Marly. L'élu rappelle que l'Exécutif marlinois fonctionne avec huit membres depuis deux ans et demi, devant composer avec l'absence, pour cause de maladie, d'Eric Romanens.

Nouvelle organisation

Le chantier n'est pas terminé. Le Conseil communal va désormais s'atteler à la refonte de l'administration communale. Le principe d'une organisation «en miroir» est entériné: le nombre de services correspondra à celui des conseillers communaux. Les prochaines élections communales auront lieu le 7 mars 2021. «La nouvelle organisation de l'administration sera mise en place au cours de l'année 2021. Un gros pourcentage de la nouvelle entité sera prêt le 1er janvier 2022. L'essentiel est de bien faire les choses», a précisé Jean-Pierre Helbling, en réponse à une question de Vincent Adamo (plr).

Le contenu des dicastères sera décidé par le Conseil communal, qui s'appuiera sur ses échanges avec le personnel communal et les actuels chefs de service, a ajouté le syndic, questionné sur la vision de l'exécutif par Julien d'Agostini (ps).

Un crédit de 120 000 francs a été voté par le Conseil général pour accompagner la réorganisation de l'administration communale. Deux offres sont parvenues à l'exécutif: celle de BDO devrait être retenue. Robert Girardin (ps) s'est fait le relais de son collègue de parti Sylvain Grandjean, président du Conseil général, pour demander une troisième offre, proposant un accompagnement sur la base d'une hiérarchie allégée, favorisant le travail en équipe et valorisant les compétences existantes (holacratie). Cette demande n'a pas obtenu l'appui des autres groupes politiques. Finalement, le crédit a été voté (26 oui, 12 non, 3 abstentions).

Sylvain Grandjean craint que la réorganisation passe par un renforcement de la hiérarchie. Il note que le rapport de BDO propose l'introduction d'un système de monitoring, manière de contrôler les activités et les coûts, ainsi qu'une gestion par projet. Le management serait renforcé à cet effet de 2,1

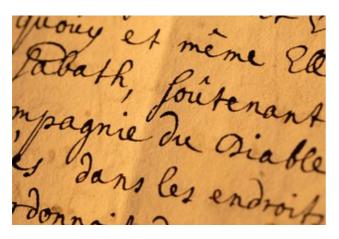
à 2,5 équivalents plein-temps. «Trop souvent, avec l'ajout de nouveaux chefs, on retire des responsabilités au personnel de terrain, pour faire remonter l'information, via des procédures alourdies, dans une hiérarchie pléthorique», pointe son message. Le syndic a assuré que, s'il était question d'un renforcement au niveau des chefs de service, «il y aurait plutôt des engagements et non des têtes à couper».

Important bénéfice

Egalement au menu de la séance de mercredi, l'examen des comptes 2019 a été une formalité. L'exercice boucle sur un bénéfice de 2,3 millions de francs, sur un total des charges de 39,8 millions. Les recettes fiscales progressent de 11,3% par rapport à l'exercice précédent. «Les comptes peuvent être considérés comme magnifiques», s'est félicité Jean-Pierre Oertig, conseiller communal en charge des finances, qui évoque un des meilleurs résultats de ces quinze dernières années. Les investissements nets s'élèvent à 3,7 millions de francs (+2,3 mio par rapport à 2018).

Le Conseil général, qui a encore voté un crédit de 30 000 francs pour étudier le tracé d'une ligne de transports publics au nord de la commune, a élu sa nouvelle présidente: Séverine Lago (pdc), actuelle présidente de la commission financière, accède au perchoir, secondée par Moncef Amari (pvl), vice-président.

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS



Découvrez les perles des archives cantonales fribourgeoises!



La Suisse compte 295 nouveaux cas de coronavirus

Les archives cantonales fribourgeoises regorgent de trésors qui permettent de raconter le La Suisse compte samedi 295 cas supplémentaires de coronavirus en 24 heures,



Le Tessinois Marco Chiesa élu à la présidence de l'UDC Suisse

Marco Chiesa succède à Albert Rösti à la présidence de l'UDC Suisse.



Wawrinka s'impose à Prague

Stan Wawrinka (ATP 17) s'est imposé 7-6 (7/2) 6-4 devant le Russe

ARTICLES LES PLUS LUS



Un week-end de fermeture «solidaire» des bars de Bulle

En réaction à la quarantaine grande échelle imposée par le médecin cantonal,...



Le médecin cantonal place 500 personnes en quarantaine

Près de 500 personnes se retrouvent en quarantaine dès ce mercredi après avoir...



Nouvelle quarantaine à large échelle en Gruyère

Le Covid-19 ne finit pas d'entraîner des mesures préventives en Gruyère. En...



Une voiture sur le toit à Vuisternens-devant-Romont

Un accident s'est produit jeudi vers 19 h à Vuisternens-devant-Romont. Une...

8/10 Les perles des archives cantonales



Culture sous protection dans le Sud

Les saisons de CO2, de Bicubic et de La Lisière sont ficelées. Les concepts de...

Fermetures nocturnes

autoroute » L'autoroute A12 entre l'échangeur de la Veyre et Châtel-Saint-Denis...

La médecine alternative arrive à l'hôpital broyard

Estavayer-le-Lac » D'anciens praticiens de la Pierre Blanche créent le Centre...